



PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion 2023-2024 des membres du comité EHDAA, tenue le mercredi 13 mars 2024 au Complexe administratif de St-Félicien, salle 205 (2^e étage).

Sont présents :	Sara Imbeau	Représentante directions d'écoles
	Judith Morris	Représentante personnel de soutien
	Christelle Martel-Taillon	Représentante personnel professionnel
	Nancy Bilodeau	Représentante du Centre de services scolaire
	Sylvie Gilbert	Secrétaire du comité
	Denis Houle	Coordonnateur équipe intervention jeunesse CIUSSS
	Sacha Allard	Coordonnateur clinique DI/DP/TSA CIUSSS
	Audrey Savard	Parent membre
	Tanya Caouette	Parent membre
	Isabelle Caouette	Parent membre
	Francisca St-Hilaire	Parent membre
	Emilie Gilbert-Gagnon	Parent substitut
Sont absents :	Laury Goderre	Parent membre
	Isabelle Bernier	Parent membre
	Jannick Bouchard	Parent membre
	Cynthia Boulianne	Parent membre
	Marie-Ève Lajoie	Parent membre
	Karolane Quirion	Parent substitut

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Tanya Caouette, présidente du comité, souhaite la bienvenue aux membres à notre troisième rencontre 2023-2024.

Nous accueillons ce soir Mme Émilie Gilbert-Gagnon, nouvellement membre parent substitut à notre comité EHDAA.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tanya Caouette fait la lecture de l'ordre du jour.

Le point 7 sur les mesures d'adaptation a été remplacé par la présentation des parcours scolaires. Les mesures d'adaptation sont donc reportées à notre prochaine rencontre.

Il est proposé par Mme Sara Imbeau et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec le petit changement apporté.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 JANVIER 2024

Mme Tanya Caouette fait un bref retour sur les principaux points discutés lors de la rencontre du 17 janvier dernier.

Il est proposé par Mme Christelle Martel-Taillon et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. PROCÉDURES SST

À l'aide d'une présentation intitulée « *Démarche avant d'en arriver à une contrainte excessive* », Mme Nancy Bilodeau nous explique le fonctionnement des mesures de sécurité mises en place auprès des élèves et du personnel scolaire par le biais de la CNESST et le MEQ.

Plusieurs exemples sont donnés afin de faciliter la compréhension de cette démarche.

5. ALLOCATIONS 2023-2024

Mme Bilodeau nous présente le tableau sommaire des allocations des différentes mesures accordées aux écoles par le Ministère en 2023-2024. Elle explique le fonctionnement d'attribution de celles-ci et donne des exemples quant à l'utilisation de ces sommes.

Ces allocations sont en surplus des montants accordés pour la validation des codes de difficulté.

6. OFFRE DE FINANCEMENT DE PROJETS 2023-2024 – RÉSULTATS

Mme Bilodeau nous présente les 8 projets reçus de différentes écoles :

1) **ÉCOLE JEANNE-MANCE : Achat de matériel d'art pour le Centre de soutien bienveillant**

Pour offrir à cette clientèle, un bon moyen d'exprimer leurs émotions avec l'art.

ACCEPTÉ

2) **ÉCOLE MGR BLUTEAU : Achat de matériel pour la création d'une salle de parcours actifs**

Pour les jeunes ayant des difficultés au niveau des routines de la classe, cette salle serait un complément au Centre de soutien bienveillant et permettrait à un plus grand nombre d'élèves de bouger plus souvent pendant la journée et de manière structurée.

ACCEPTÉ

3) **ÉCOLE JOLIVENT / L'ARBRISSEAU : Achat de matériel d'éducation physique adapté**

Pour les élèves ayant des déficiences motrices, ce matériel permettrait de mieux les intégrer au cours d'éducation physique et ainsi les faire participer avec leur plein potentiel.

ACCEPTÉ

4) **ÉCOLE STE-THÉRÈSE : Achat de matériel d'apaisement pour la salle multi sensorielle**

Pour permettre aux élèves des deux classes spécialisées de s'apaiser lors des moments anxigènes ou lorsqu'ils ont besoin de se remettre en zone proximale de développement.

ACCEPTÉ

5) **POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS : Atelier sur l'hygiène personnelle**

Achat de produits d'hygiène personnelle pour la préparation de trousseaux aux élèves des classes Acti-Défi afin de leur offrir un atelier sur l'importance des soins d'hygiène.

ACCEPTÉ

6) **POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS : Activité de socialisation pour célébrer la différence**

Achat de collations et petits prix pour l'activité qui se tiendra dans le cadre de la semaine de la déficience intellectuelle et le mois de l'autisme afin de souligner les efforts des élèves des classes Acti-Défi (adaptation scolaire : DI, TSA, trouble d'apprentissage, SGT, etc.).

REFUSÉ

7) **ÉCOLE STE-MARIE : Achat de matériel pour la réalisation d'une salle d'émotions**

Pour répondre aux besoins des élèves HDAA vivant des situations circonstancielles et pour ceux qui éprouvent de la difficulté à gérer leurs émotions.

ACCEPTÉ

8) **ÉCOLE STE-MARIE : Projet de zoothérapie**

L'objectif est de faire vivre à nos élèves présentant des troubles développementaux du langage, de grandes difficultés d'apprentissage ainsi qu'un TDAH, une expérience unique afin de favoriser différents aspects sociaux, affectifs, moteurs et cognitifs.

REFUSÉ

Après discussion et puisque nous disposons d'un montant restreint de 2000 \$, les membres s'entendent pour que l'on accorde un seul projet par école, soit 6 projets sur les 8 reçus.

Mme Sylvie Gilbert informera les directions concernées par courriel.

7. **PARCOURS SCOLAIRES**

À l'aide d'une présentation, Mme Nancy Bilodeau nous explique les différents parcours de formation au primaire et au secondaire en adaptation scolaire.

Tous les élèves ayant un code *handicapé* peuvent fréquenter l'école au secteur jeune jusqu'à l'âge de 21 ans. Toutefois, ceux éprouvant des difficultés d'apprentissage ne sont pas inclus dans cette clientèle et leur fréquentation scolaire doit se terminer à 18 ans maximum.

Les élèves de ces parcours sont impliqués dans la vie de l'école et participent à toutes les activités organisées, au même titre que la clientèle en classe régulière.

8. **RÉUSSITE AUTOCHTONE (MESURES 15062/15063) + PRINCIPE DE JORDAN**

Vu l'heure tardive, ce point est reporté à notre prochaine rencontre.

9. **PLAN D'ACTION DU COMITÉ**

Ce point est également reporté à notre prochaine rencontre par manque de temps.

10. BUDGET

Budget annuel du comité :	3 500.00 \$
Budget réservé projets EHDA : 2 000.00 \$	
Budget dépensé à ce jour :	176.07 \$
SOLDE DU BUDGET:	<u>1 323.93 \$</u>

11. COMITÉ DE PARENTS

Ce point n'est pas traité puisque Mme Tanya Caouette, notre représentante sur le comité de parents, n'était pas présente à la rencontre du 12 février dernier.

La prochaine rencontre est prévue le 18 mars prochain.

12. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

Aucune information à ce jour.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

14. VARIA

Aucun point ajouté.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Sara Imbeau propose la levée de la réunion à 20 h 58. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 mai 2024.

NANCY BILODEAU

Représentante du Centre de services scolaire